



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	65	77

DELIBERATION N° DE_2023_086
<i>Versement d'un fonds de concours aux communes membres – Arry, Bernay en Ponthieu, Hautvillers Ouville, Buigny St Maclou, Buigny L'abbé, Brucamps, Lamotte Buleux, Ligescourt -</i>

Date de la convocation
30 juin 2023

Date d'affichage
30 juin 2023

VOTES
EXPRIMES : 75
POUR : 75
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NPPV : 2

## Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Séance du mardi 11 juillet 2023

Le onze juillet deux mille vingt-trois à 16h30, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Esmeralda -, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

**Présents :** Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne MERLIN (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER),

Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Madame  
Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Madame A

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 12/07/2023

080-200070936-DE\_2023\_086-DE

Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Madame Anita MAGNIER (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHIEUX)

**Elus représentés ayant donné pouvoir** : Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER) par Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS) par Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTTHIEU) par Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTTHIEU), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTTHIEU) par Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Laurence CROISSET (NOUVION) par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG) par Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Richard RENARD (RUE) par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Dominique LECERF (VRON) par Monsieur Patrick SOUBRY (VRON)

**Absent(s)** : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTTHIEU), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCHIEUX)

**Excusé(s)** : Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT)

**A été nommé(e) secrétaire** : Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES)

**Objet de la Délibération** : Versement d'un fonds de concours aux communes membres – Arry, Bernay en Ponthieu, Hautvillers Ouville, Buigny St Maclou, Buigny L'abbé, Brucamps, Lamotte Buleux, Ligescourt -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et son article L5214-16 relatif au versement de fonds de concours d'une Communauté de Communes à ses communes membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux des communes concernées.

Vu la délibération 2021\_0103 du 5 octobre 2021 mettant en place un fonds de concours destiné à soutenir financièrement une commune dont l'école a été fermée après l'année 2017 (date de création de la communauté de communes Ponthieu Marquenterre) et qui porte un projet de réhabilitation de cette école ou salle de classe désormais plus affectée à la compétence scolaire et dont la mise à disposition à la Communauté de Communes a pris fin ;

Vu la délibération 2023\_049 du 22 mars 2023 mettant en place un fonds de concours destiné à soutenir financièrement une commune un projet d'investissement et de réalisation d'une convention,



Vu l'avis favorable de la Commission de la gestion financière et de la prospective budgétaire du 19 juin 2023 et du bureau communautaire ;

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Arry pour réhabiliter l'ancienne école fermée en 2019 pour la création d'une salle dédiée aux associations et cérémonies patriotiques, travaux dont le coût total est fixé à 24 619.64 € HT,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Bernay en Ponthieu pour réhabiliter l'ancienne école fermée en 2019 pour la création d'un logement locatif, travaux dont le coût total est fixé à 70 464.74 € HT,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Hautvillers Ouville pour la création d'une voie piétonne et de trottoirs Grand Rue, travaux dont le coût total est fixé à 119 639 € HT,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Buigny Saint Maclou pour des travaux de rénovation énergétique de la mairie et 2 logements communaux, travaux dont le coût total est fixé à 15 633.85 € HT,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Buigny L'Abbé pour des travaux de rénovation énergétique et sécurisation de la salle communale, travaux dont le coût total est fixé à 16 402.24 € HT,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Brucamps pour des travaux de rénovation énergétique de la salle du Conseil, travaux dont le coût total est fixé à 20 760 € HT,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Lamotte Buleux pour des travaux de création et sécurisation des trottoirs, travaux dont le coût total est fixé à 42 654.70 € HT hors maîtrise d'oeuvre,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Ligescourt pour des travaux de sécurisation de l'ancienne école, de la salle communale et logements communaux, travaux dont le coût total est fixé à 18 120.50 € HT,

Considérant la sollicitation d'un fonds de concours de la Commune de Domqueur pour une étude diagnostic de stabilité des muches fermées depuis un éboulement et que la Commune souhaite rouvrir au public, pour un montant de 17 554 € HT,

Considérant la complétude et l'instruction des dossiers déposés et exposés ci-dessus, aux seules communes concernées par le tableau ci-après, dans le respect du règlement intérieur posé,

Le Conseil Communautaire, décide à la majorité :

- D'octroyer un fonds de concours aux communes demandeuses comme suit :

Dans le cadre du fonds de concours délibéré le 05/10/2021 - Délibération n°2021_0103			
Commune bénéficiaire	Libellé de l'opération - Nature du dossier	Montant HT de l'opération	Montant du fonds de concours octroyé
Arry	Réfection toiture et isolation de l'ancienne cantine de l'école	24 619,64 €	9 847,85 €
Bernay en Ponthieu	Réhabilitation de l'ancienne salle de classe en logement	70 464,74 €	10 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>95 084,38 €</b>	<b>19 847,85 €</b>

RF  
Préfecture de la Somme  
  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 12/07/2023  
080-200070936-DE\_2023\_086-DE

Dans le cadre du fonds de concours délibéré le 22/03/2023 - Délibération n°2023_049			
Commune bénéficiaire	Libellé de l'opération - Nature du dossier	Montant HT de l'opération	Montant du fonds de concours octroyé
Hautvillers Ouville	Création voie piétonne et trottoirs Grand Rue	119 639,00 €	7 000,00 €
Buigny St Maclou	Travaux rénovation énergétique de la mairie et 2 logements communaux	15 633,85 €	6 254,00 €
Buigny L'Abbé	Travaux de rénovation énergétique et sécurisation de la Salle Communale ; changement 3 portes avec volet roulant et	16 402,24 €	6 560,00 €
Brucamps	Travaux de rénovation énergétique Salle du Conseil Mairie - Changement 2 portes avec volet roulant et 6 fenêtres	20 760,00 €	7 000,00 €
Lamotte Buleux	Travaux de sécurisation des trottoirs - Réfection et création	42 654,70 €	7 000,00 €
Ligescourt	Travaux de sécurisation de l'ancienne école, mairie, salle communale et logements communaux - Cloture, portail	18 120,50 €	7 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>233 210,29 €</b>	<b>40 814,00 €</b>

- De verser les fonds de concours au bénéfice des communes, comme présentés ci-dessus
- D'autoriser le Président à signer les conventions dédiées selon le fonds de concours octroyé avec chacune des communes bénéficiaires
- D'imputer la dépense d'un montant total de 60 661.85 € aux crédits inscrits au budget général, au 204141 en section investissement.

### Résultats des votes

#### Pour : 75

Farcy Pascal  
 Berthe Antoine  
 Balesdent Bruno représenté par Crépin Maurice  
 Patte Claude  
 Dufour Grégory  
 Bordet Xavier  
 Mouton Eric  
 Cat René  
 Doyer Mathieu  
 Crépin Maurice  
 Hecquet James représenté par Doyer Mathieu  
 Bouchez Franck  
 Vanhée Christine représentée par Bouchez Franck  
 Gérard Olivier  
 Beron Maïté  
 Delannoy Dominique  
 Briet Damien  
 Alexandre Isabelle  
 Taeck Guy  
 Wallet Daniel  
 Martin Jean Luc  
 Baillet Alain  
 Kraemer Eric  
 Van Riek Onghena Marie Josée  
 Dulys Jean-Claude  
 Pruvot Jean Paul  
 Carpentier Fabien suppléé par Leprince Etienne

RF Préfecture de la Somme  Contrôle de légalité Date de reception de l'AR: 12/07/2023 080-200070936-DE_2023_086-DE
---

Noël Frédéric  
Deleens Stéphane  
Doublet Odile  
Evrard Philippe  
Hornoy Arnaud, représenté par Philippe Evrard  
Delorme Véronique  
Merlin Marie Jeanne  
Delcourt Pierre  
Pecquet Jean Marie représenté par Jacky Thueux  
Pley Olivier représenté par Parment Philippe  
Parment Philippe  
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe  
Pierrin Philippe  
Gallet Gérard représenté par Deleens Stéphane  
Crépy Yves  
Hertault Claude  
Sellier Philippe  
Conty José  
Forestier Maurice  
Croiset Laurence représentée par Forestier Maurice  
Monflier Bernard  
Basalmo Martial  
Pouilly Alain  
Roucoux Annie  
Ducastel Mesjri Sophie  
Louvet Gérard  
Jaméas Jean Jacques  
Volant Marc  
Fourdinier Marie Claire  
Bourgeois Frédéric  
Bost Patrick  
Thueux Jacky  
Magnier Annita  
Porquet Joël  
Hareux Dany  
Lepaysan Joanny  
Carouge Gisèle  
Richard Renard représenté par Claude Hertault  
Guesbier Francis  
Martin Jocelyne  
Monin Yves, représenté par Martin Jocelyne  
Farcy Joël  
Sauvage Laurent  
Patricia Poupart  
Soubry Patrick  
Lecerf Dominique représenté par Soubry Patrick  
Marcassin Daniel  
Miannay Thierry

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 12/07/2023

080-200070936-DE\_2023\_086-DE

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine  
Bourlo Pascal

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,  
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Claude HERTAULT



RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 12/07/2023

080-200070936-DE\_2023\_086-DE